

une grande économie sur le mode ordinaire d'emballage, qui exige du temps et de nouveaux frais de main-d'œuvre, chaque fois qu'on veut emballer un objet quelconque.

Mais l'un des avantages les plus réels des procédés de M. *Cotel* est la garantie qu'ils offrent pour la conservation des objets. On sait que le mode ordinaire exige de nombreux coups de marteau qui ébranlent les objets fragiles; l'ouverture et le déballage des caisses, surtout aux douanes, à l'octroi, où ces opérations sont faites avec la plus déplorable précipitation, suffisent seuls pour occasionner de nombreuses avaries; rien de cela n'est à craindre avec les caisses de M. *Cotel*, car il suffit, pour les ouvrir, d'ôter quelques vis, et nous avons vu avec quelle facilité les objets qu'elles renferment s'enlèvent et se replacent; ce déplacement n'est même pas nécessaire, si on veut se borner à s'assurer de ce que renferment les caisses, car il suffit d'ouvrir un de leurs côtés pour voir ce qu'elles contiennent.

Aussi l'usage de ces caisses commence à se répandre; les nombreuses lettres qui ont été écrites à M. *Cotel* par les négociants et par les artistes qui les ont employées prouvent qu'elles ne laissent rien à désirer. Quant au prix, il nous a paru être à peu près le même que celui des emballages ordinaires; il lui serait même inférieur, si l'on considère, ainsi que nous l'avons déjà dit, que les caisses de M. *Cotel* peuvent servir pendant fort longtemps.

M. *Cotel* a complété son système d'emballage par quelques outils qui nous ont paru ingénieusement disposés: ils forment une boîte portative fort commode, surtout pour les artistes à l'usage desquels ces outils sont particulièrement destinés.

En résumé, le comité des arts économiques a l'honneur de vous proposer, messieurs, de remercier M. *Cotel* de sa communication et d'insérer le présent rapport au *Bulletin*.

Signé TRÉBUCHET, rapporteur.

Approuvé en séance, le 16 septembre 1846.

---

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.

*RAPPORT fait par M. de Silvestre fils, sur les résultats du concours aux places vacantes dans les écoles royales d'arts et métiers de Châlons et d'Angers.*

Messieurs, au mois d'août dernier, M. le ministre de l'agriculture et du commerce vous a donné avis que deux places à la nomination de la Société

étaient devenues vacantes dans les écoles royales d'arts et métiers, et vous a engagés à vouloir bien pourvoir au remplacement des deux élèves sortants.

Ces deux élèves, qui jouissaient l'un et l'autre d'une bourse entière, sont MM. *Tiphaine* et *Garibal*. Le premier, admis seulement en 1844, a été rappelé par sa famille; le second, entré à l'école d'Angers en 1843, en est sorti après y avoir achevé avec succès le cours de ses études. Nous avons le chagrin de vous annoncer la mort toute récente de ce malheureux jeune homme dont un travail trop assidu avait peu à peu ruiné la santé.

Messieurs, votre commission spéciale s'est réunie le samedi 29 août, pour examiner les aspirants aux deux places devenues vacantes. Sur quatorze candidats inscrits, six se sont abstenus; deux autres ont annoncé qu'ils désiraient, après avoir subi l'épreuve de vos examens, être admis aux frais de leurs parents, comme n'ayant pas rempli cette condition du programme qui porte que tout candidat doit avoir fait, au moins, un an d'apprentissage. Ces deux jeunes gens sont MM. *Belloc* et *Largemain*; le jury pense que, ayant satisfait à toutes les conditions d'admission, ils peuvent, selon les termes du prospectus, être présentés à M. le ministre comme aptes à suivre, à leurs frais, les cours des écoles.

Les six candidats restants, interrogés sur les différents sujets qui sont portés au programme, ont été, selon leur mérite, classés dans l'ordre suivant : MM. *Jozon*, *Taponnot*, *Labat*, *Guesdon*, *Haubigant* et *Cailat*.

Votre commission regrette, messieurs, d'avoir à vous dire que les résultats de l'examen n'ont pas été, cette année, tout à fait aussi satisfaisants que ceux qui vous ont été présentés les années précédentes. Il est vrai que les candidats sont presque tous en état de profiter des leçons qu'ils sont appelés à suivre, mais la Société est en droit d'exiger plus; elle aime que les élèves qui sont admis à recevoir, sur sa présentation, l'instruction des écoles arrivent dans de bons rangs et sachent s'y maintenir. Généralement les candidats s'attachent moins à bien savoir qu'à paraître savoir beaucoup; c'est ainsi, par exemple, que le plus grand nombre d'entre eux apportent aux examens des connaissances mathématiques bien supérieures à celles qui sont exigées, et que, le plus souvent, ils ne savent pas répondre d'une manière satisfaisante, c'est-à-dire théoriquement et par principes, aux questions très-élémentaires qui sont portées au programme. La direction qu'on donne aux études des jeunes gens qui se destinent aux écoles des arts et métiers est malheureusement fautive, et la commission le regrette d'autant plus, qu'elle a remarqué chez presque tous les candidats de cette année une intelligence supérieure à leur instruction : aussi devez-vous espérer, messieurs, que les élèves dont le jury d'examen vous propose aujourd'hui l'admission sauront, par leurs efforts et par

leurs succès, se rendre de plus en plus dignes de la faveur que vous voudrez bien leur accorder.

Comme conclusion, votre commission a l'honneur de vous présenter, messieurs, les jeunes *Jozon* et *Taponnot* comme étant en état de remplir les deux places qui sont, en ce moment, vacantes aux écoles d'arts et métiers; elle vous propose, en outre, de renvoyer à la décision du ministre la nomination de MM. *Bellot* et *Largemain*, qui se trouvent dans les conditions voulues par le programme pour être admis à suivre les cours de ces écoles aux frais de leurs parents.

*Signé* DE SILVESTRE *fils*, rapporteur.

*Approuvé en séance, le 2 septembre 1846.*

---

### INDUSTRIE ÉTRANGÈRE.

*Médailles décernées par la Société pour l'encouragement des arts et manufactures de Londres, dans sa séance du 12 juin 1846.*

*Agriculture.* 1° A M. *O'Brien*, à Dublin, pour ses travaux relatifs à la préparation d'un pain de maïs remplaçant avec succès les pommes de terre qui forment la base de la nourriture du peuple irlandais; *la grande médaille d'or.*

*Mécanique.* 2° A M. *Ricardo*, à Brighton, pour son appareil destiné à régler la vitesse des convois sur les chemins de fer; *la médaille d'or.*

3° A M. *de Folly*, à Londres, pour son clavier de piano perfectionné; *la médaille d'or.*

4° A M. *Crampton*, à Kensington, pour des perfectionnements dans la construction des locomotives; *la médaille d'or.*

5° A MM. *Varley*, à Londres, pour leur méthode de ventiler les appartements, sans y introduire des courants d'air froid; *la médaille d'argent et 130 francs.*

6° A M. *Joshua Jeays*, à Londres, pour son système orthogonal d'envidage des fils; *la médaille d'argent.*

7° A M. *Lawson*, à Bath, pour un nouveau support de thermomètre; *la médaille d'argent.*

8° A M. *Green*, à Waterford, pour un support de télescope équatorial; *la médaille d'argent.*

9° A M. *Reginald Orton*, à Sunderland, pour une nouvelle bouée et un bateau de sauvetage; *la médaille d'argent.*

10° A M. *Falconner*, à Limehouse, pour de nouvelles planes et rabots à l'usage des charpentiers, ébénistes, etc.; *la médaille d'argent.*

*Quarante-cinquième année. Septembre 1846.*